

Municipalité de

ST FERDINAND



ISSN 1499-9382

INFORMATIONS  
MUNICIPALES

Vol. 5 - No. 8

mars 2006



## La municipalité et ses employés

En décembre dernier, la municipalité voulant souligner l'appréciation de ses employés, les conviaient à un souper où l'on mentionna l'apport important de chaque personne au service de sa communauté. Que ce soit au secrétariat, au service d'eau, à l'entretien des routes, au prêt de livres, etc... toutes et tous font un travail extraordinaire, conscients que grâce à eux et elles, notre municipalité se porte bien.

Nous soulignons aussi lors de cette soirée, le départ de M. Claude Faucher « l'homme à tout faire depuis 25 ans », très soucieux de sa municipalité et aussi de Mme Estelle Guillemette comme responsable du centre municipal de Vianney. Nous avons maintenant une nouvelle responsable du centre municipal en la personne de Mme Marlyne Turcotte, (428-3675) et quant à M. Faucher, nous avons redistribué sa tâche à nos employés déjà en place. M. Jean Gardner devient le maître d'oeuvre de l'ensemble des travaux dans la municipalité et il est aidé de M. Carl Pinette et de M. Daniel Michaud. Nous avons par conséquent ajusté les salaires de ces trois employés au niveau de leurs nouvelles responsabilités.

Parce que la municipalité apprécie à juste titre ses employés et qu'elle veut les conserver à son service, elle a accordé une augmentation de salaire de 2% à l'ensemble de son personnel.

Le conseil veut féliciter ses employés et leur redire sa grande appréciation. Merci beaucoup à chacune et chacun de vous. Nous avons une très belle équipe gagnante, nous en sommes assurés.

---

À la bibliothèque municipale

## Conférence à tous les mercredis d'avril

Réservez tous vos mercredis d'avril et ce à 19h00 pour assister aux conférences de Mme Manon Paquet, intervenante en relation d'aide et accréditée par l'école «Écoute ton corps» de Mme Lise Bourbeau.

- Mercredi, le 5 avril  
Conférence sur «Les bienfaits du lâcher prise»
- Mercredi, le 12 avril  
Conférence sur «Le pouvoir du pardon»

### **cpe la Marmailerie (garderie)**

La période d'inscription pour septembre est débutée.

Actuellement une place est disponible pour un poupon de 3 mois à 23 mois à temps plein.

Aussi de la place disponible pour de la garde occasionnelle sur appel de dépannage.

Le coût pour 1 journée est de 7 \$ collation et repas inclus

#### **Renseignement et réservation :**

428-9390 au 286 Bernier ouest - St-Ferdinand

## **Exposition du Cercle des Fermières jeudi, le 13 avril 2006**

**à la salle communautaire de 13h00 à 19h00**

Le public est invité à venir visiter notre exposition en grand nombre.

Avis aux Fermières :

Apportez vos œuvres le 11 avril de 19 h à 21 h.

## **BUREAU MUNICIPAL**

821, rue Principale

Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0

Téléphone : 418-428-3480

Télécopieur : 418-428-9724

Courriel : st-ferdi@ivic.qc.ca

Site web : [www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca](http://www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca)

#### **Heures d'ouverture du bureau municipal :**

Lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

et le jeudi soir de 18h00 à 21h00

- Mercredi, le 19 avril  
Conférence sur «À l'aise/maladie et les messages du corps»
- Mercredi, le 26 avril  
L'habileté des trois corps  
«Le corps physique, le corps mental et le corps émotionnel

Pour réservations : 428-4622

Coût : 6 \$ par personne par conférence

## **MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND**

# **OFFRE D'EMPLOI**

**pour étudiant (e)**

## **PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL MARINA MUNICIPALE**

**Employeur :**

**Municipalité de Saint-Ferdinand**

Durée : Emploi saisonnier (ÉTÉ)

Début : mi-juin

Fin : vers le 4 septembre 2006

Horaire : Environ 25 heures semaines

Le nombre d'heures est variable, selon la température, les congés, les vacances

Salaire : Salaire minimum

Exigences : Avoir 16 et plus

Être disponible pour travailler les fins de semaines

Être autonome

Avoir de l'entregent

L'emploi consiste à accueillir les utilisateurs de la marina, les informer des règlements relatifs au lac. Voir à la propreté du terrain. Percevoir les droits d'entrée.

**Les C.V. doivent nous parvenir au plus tard le 6 avril 2006 à 16h00**

Les C.V. seront acceptés par télécopieur au (418) 428-9724

**Municipalité de St-Ferdinand**

821, rue Principale, St-Ferdinand (Qc) - G0N 1N0

Tél : (418) 428-3480

# Rencontre avec la Sûreté du Québec

Dans le but de mieux connaître son service de police, le conseil municipal recevait la lieutenante Mme Caroline Guay, directrice du poste de la MRC de l'Érable et le sergent M. Onil Lebel.

a) Présentation de la structure et fonctionnement du service de police de la MRC.

- un personnel de 38 personnes
  - Intégration des effectifs des corps de police des villes de Princeville et de Plessisville et autres constables désignés selon les besoins du territoire.
- un fonctionnement ajusté aux besoins
  - 9 voitures
  - 3 véhicules sur les routes le jour
  - 2 véhicules sur les routes la nuit

Une entente effective pour 10 ans.

b) Comité de sécurité publique formé de 4 maires désignés et de 3 policiers

- rencontre aux deux mois.
- présentation de rapports
- arrimages des services avec les besoins locaux.

e) Police de proximité

- présence continue
- attribution d'une marraine à la municipalité, l'agente Mme Marie-Eve Leclerc - elle

assure le suivi des dossiers.

- service aux citoyens protection et intervention lors de feu, d'évacuation
- partenariat collabore avec les élus, les responsables d'évènements - agenda des activités
- consultation des clientèles rencontres des élus municipaux rencontre de la population
- présence dans le milieu

Mme Guay nous fait part de la mise en place d'un nouveau mode de service qui consiste à assurer le citoyen que toute plainte formulée aura un retour d'appel dans les jours suivants et qu'on lui communiquera les résultats de l'enquête. Ce service est déjà en place et est très apprécié en plus de donner de très bons résultats.

Mme Guay mise beaucoup sur la proximité du milieu avec son corps policier pour un mieux-être de chacun.

Une rencontre très appréciée.

---

## ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Les abris d'auto temporaires  
doivent être enlevés  
pour le 15 avril.

## ***SOIRÉE DE LA FADOQ Club de St-Ferdinand***

**Soirée de danse  
samedi, le 29 avril 2006**  
au Centre Communautaire à 20h00  
Lors de cette soirée, il y aura danse  
avec orchestre et prix de présence.

***Bienvenue à tous***

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsable du bulletin : Paulo Asselin  
Collaboratrices : Sylvie Tardif et Michèle Lacroix  
Conception et mise en page : Gérard Lessard  
Impression : Imprimerie Fillion enr.  
Tirage : 1000 copies  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2006  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2006

## **Chevaliers de Colomb Conseil 9149 de St-Ferdinand**

Tous les membres sont convoqués à  
***l'assemblée générale***

qui aura lieu le 25 avril 2006

à 19h30 à la salle du Presbytère

***Tous les membres sont les bienvenus***

Province de Québec  
MRC de l'Érable

Municipalité de

**ST FERDINAND** 

# **AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT  
No. 2005-53  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
DE ZONAGE No. 209  
DE L'EX-VILLAGE DE BERNIERVILLE**

**AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :**

QUE Le conseil municipal de Saint-Ferdinand a adopté, lors de la session ordinaire du 6 février 2006, le règlement no 2005-53 ayant pour titre «Règlement modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville».

Ledit règlement no 2005-53 est entré en vigueur le 15 février 2006, suite à la délivrance du certificat de conformité de la part de la MRC de l'Érable.

Toutes les personnes intéressées peuvent consulter ledit règlement au bureau municipal situé au 821 rue Principale, durant les heures normales d'ouverture.

**DONNÉ À SAINT-FERDINAND, ce 22 février 2006.**

Sylvie Tardif  
Secrétaire-trésorière

Le Parc linéaire des Bois-Francis, organisme gestionnaire de la piste cyclable de 77 km traversant les MRC d'Arthabaska et de l'Érable, est actuellement à la recherche d'une personne pour occuper le poste suivant :

## **AIDE-PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN**

Sous la responsabilité de la coordonnatrice et la supervision du préposé à l'entretien, vous collaborerez à l'entretien de la piste cyclable et à l'entretien des différents équipements installés sur le réseau cyclable.

Nous recherchons une personne débrouillarde et qui possède des habiletés en menuiserie, en mécanique et en plomberie. Permis de conduire obligatoire. Le poste est saisonnier et l'horaire de travail est variable. 14 heures/semaine ou plus, selon les besoins.

Salaire à discuter

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur CV avant le 1er avril 2006, à l'adresse suivante :

### **POSTE AIDE-PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN**

À l'attention de Liette Perreault

Parc linéaire des Bois-Francis

33 avenue Pie X, local 1

Victoriaville (Québec) G6P 4R8

Par télécopieur : (819) 758-9363

Par courriel : l.perreault@bellnet.ca

## **SÉANCE D'INFORMATIONS**

**La FADOQ Club de Saint-Ferdinand**

organise une séance d'informations portant sur la

**PENSION DE VIEILLESSE**

**mercredi, le 26 avril à 14h00**

à la salle communautaire

# Résumé de certaines décisions du conseil

## séance du 6 mars 2006

Ce résumé n'est pas le procès-verbal des délibérations du conseil, c'est un compte rendu sans plus.

- Le conseil délègue M. Clermont Tardif à l'assemblée générale annuelle du C.L.D. de l'Érable le 28 mars 06.
- Les deux secrétaires Mmes Sylvie Tardif et Michèle Lacroix participent au congrès des directeurs municipaux du Québec. Le coût d'inscription pour les trois jours 670 \$.
- Le conseil délègue Mme Guylaine Blondeau et M. Paulo Asselin à assister à l'assemblée générale du Transport Adapté de l'Amiante.
- La municipalité autorise la Ville de Plessisville de demander des soumissions pour l'enfouissement, la cueillette et le transport des matières résiduelles.
- Le conseil nomme M. Gérard Lessard au c.a. de l'office municipal d'habitation pour les trois prochaines années.
- Le conseil donne son appui à la demande de M. Réginald Langlois pour l'aliénation du lot 617-10 du rang 8 auprès de la commission de protection du territoire agricole du Québec.
- Le conseil retient les services de Mme Marlyne Turcotte comme responsable du centre municipal au coût de 35 \$ par location et de 360 \$ pour le grand ménage annuel.
- Le conseil autorise la location d'espaces pour le stationnement d'embarcation à la Marina au coût de 200 \$ pour les contribuables de St-Ferdinand et de 300 \$ pour les non-contribuables pour la saison estivale. Pour locations à partir du dimanche débutant les vacances de la construction, le coût sera de 50 \$ par semaine.
- Le conseil municipal de St-Ferdinand fait part de ses inquiétudes au sujet de la prise d'eau de la Ville de Thetford au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.
  - crainte de la diminution de la quantité d'eau au Lac William
  - crainte de la qualité de l'eau
  - crainte de la qualité de l'environnementqui pourraient affecter grandement les activités touristiques, sportives et économiques de la municipalité de St-Ferdinand
- Acceptation, modification au règlement de zonage pour l'établissement d'un écocentre et activités connexes et toutes les réglementations concernant son aménagement.
- Présentation et acceptation du rapport financier trimestriel.
- Le conseil nomme M. Jean Gardner comme personne désignée (inspecteur agraire) pour tenter de régler les mésententes visées à l'article 36 de la loi sur les compétences municipales
  - coût afférant :
  - ouverture de dossier 100 \$
  - travail de la personne désignée 30 \$/hre
  - déboursés divers selon les besoins au coût réel
  - les frais de déplacement .38/km.
- Annulation d'un solde résiduaire  
Le conseil demande que soit réduit le montant du règlement d'emprunt de 230 000 \$ puisque le travail a été entièrement réalisé à un coût moindre soit 223 000 \$.
- Le conseil demande une révision de la décision du Ministère de la Sécurité Publique concernant les dégâts causés par les pluies abondantes du 4 et 11 août 2003.
- Le conseil demande des soumissions à A. Langlois & Fils, Construction Frontenac, Transport J. G. Breton et Transport du Lac William pour de la pierre pour l'entretien des chemins.
  - 5 000 tonnes de MG20B
  - 1 500 tonnes de MG56
  - 1 500 tonnes de pierre un pouce netaussi, le conseil demande à ces mêmes contracteurs une liste de prix pour leur machinerie et opérateur pour différents travaux dans la municipalité.
- Le conseil ordonne la fermeture d'une partie de l'ancienne route 265 près de VEXCO (fermée depuis le cotournement) et de remettre gratuitement (ce qui avait été convenue par l'ancien conseil de l'ex St-Ferdinand) à la compagnie VEXCO inc.
- Problématique du cours d'eau naturel secteur Florent Fortier
  - Réjean Nolet et il est convenu un partage des coûts ( max. 500 \$ ) avec la Municipalité d'Inverness pour une étude hydrique avant de procéder à des travaux correctifs.
- Rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de février,
- Les comptes sont acceptés et payés pour un total de 199 095,91 \$ pour le mois de février.

## UN RAPPEL AMICAL

Le premier versement  
de vos taxes municipales  
sera échu le 3 avril 2006.



# SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE RÉGIONAL DE L'ÉRABLE

## PERMIS DE BRÛLAGE

Avec l'arrivée du printemps, plusieurs en profiteront pour effectuer le ménage de leur terrain résidentiel, agricole ou forestier. Le Service de sécurité incendie régional de l'Érable tient à rappeler aux citoyens qu'il est permis de brûler des matières ligneuses en respectant les conditions stipulées au règlement **262, Section 6 « Prévention des incendies »**.

### **Articles du règlement :**

#### **6.2 FEU EN PLEIN AIR**

**6.2.1** Interdiction d'allumer un feu

**6.2.1.1** Il est interdit d'allumer, de faire allumer ou de permettre que soit allumé un feu en plein air, de quelque nature que ce soit, sauf dans les cas prévus à la présente section.

**6.2.1.2** Les feux en plein air sans permis pour les résidences sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

**6.2.1.2.1** La superficie maximale autorisée est de 0.75m<sup>2</sup> ;

**6.2.1.2.2** Les feux extérieurs réalisés dans un contenant en métal ou dans un cylindre de béton sur fond de sable d'au moins 20 cm sont permis et ledit contenant doit être muni d'un couvercle pare-éteincelles;

**6.2.1.2.3** Les feux de grève, lorsqu'ils sont ceinturés de pierres, sont permis.

**6.2.1.2.4** Un seul emplacement par résidence doit être utilisé.

**6.2.1.3** Il est interdit de faire brûler des déchets de toute nature, tels que des déchets de démolition ou le bois qui a été traité.

**6.2.1.4** Les feux en plein air sont permis en vue de détruire toute matière ligneuse, abattue et coupée lors d'un déboisement.

**6.2.2** Permis requis avant l'allumage

**6.2.2.1** Avant l'allumage de tout feu en plein air, il est obligatoire d'obtenir un permis du Service de sécurité incendie régional de l'Érable

**6.2.2.2** Toutes les conditions stipulées sur le permis devront être respectées sous peine d'annulation du permis de brûlage et de l'obligation de l'extinction du feu.

Quiconque contrevient aux articles précédents commet une infraction et est passible d'une amende tels que prévue à la section 8, article 8.2 « Amendes » du règlement no 262.

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de vous répondre.

Serge Blier, TPI  
Préventionniste, SSIRÉ  
(819) 362-2333 poste 254

## Offres d'emploi pour étudiants

### 2 postes d'animateurs en arts plastiques, théâtre, sciences, musique, cirque,...

#### Description :

- \* Conception de 6 ateliers différents d'une durée de 75 minutes chacun, dans un domaine nommé ci-haut (1 semaine)
- \* Animation de ces 6 ateliers auprès d'enfants inscrits aux camps de jour des municipalités de la MRC de l'Érable (6 semaines).

#### Exigences :

- \* Étudier au cégep ou à l'université dans un champ relié aux compétences demandées : arts, théâtre, astronomie, littérature, science, danse, musique, loisirs, service de garde, éducation spécialisée, pédagogie ou autre domaine connexe :
- \* Ou être aux études en 5ième secondaire, au cégep ou à l'université et posséder une expérience significative dans un domaine nommé plus haut :
- \* Être disponible le samedi 27 mai pour une journée de formation
- \* Aimer travailler avec des groupes d'enfants âgés entre 6 et 12 ans.
- \* Pouvoir se déplacer d'une municipalité à l'autre.

#### Période d'embauche :

- \* Du 19 juin au 04 août 2006 (7 semaines)

#### Territoire de travail :

- \* Les municipalités de la MRC de l'Érable

#### Conditions salariales :

- \* \$10.50 de l'heure, 30 heures par semaine
- \* Remboursement des frais de transport et budget disponible pour l'achat de matériel

À compétences égales, nous privilégierons les candidats provenant du territoire de la MRC de l'Érable. Si intéressé(e), fait parvenir votre curriculum vitae au plus tard pour le vendredi 31 mars 2006, en y indiquant toutes vos expériences pertinentes en lien avec les enfants et les domaines nommés ci-haut à l'adresse suivante :

#### Comité de sélection de la Table enfance famille

1504, rue St-Calixte, bureau 202  
Plessisville (Québec) G6L 1P6

Pour information, contacter : Nathalie Plourde, 362-9889 ou tref @ivic.qc.ca

## OFFRES D'EMPLOI D'ÉTÉ Moniteur(trice) chef à l'OTJ

**Description :** planifier, organiser, animer et évaluer le programme des terrains de jeux pour les jeunes de 6 à 12 ans.

#### Critères :

- \* être âgé(e) de 18 ans et plus;
- \* avoir 1 an ou plus d'expérience au niveau de l'organisation et de l'animation auprès des jeunes;
- \* être disponible de la mi-juin à mi-août possibilité jusqu'au 25 août
- \* être disponible le samedi 27 mai pour une journée de formation obligatoire

**Salaire :** salaire selon compétence

### Moniteurs(trices)

**Description :** planifier, organiser et animer des groupes durant la période estivale dont l'âge varie entre 6 et 12 ans.

#### Critères :

- \* être âgé(e) de 16 ans et plus;
- \* posséder une certaine expérience en animation auprès des jeunes;
- \* être disponible de la mi-juin au 11 août et possibilité jusqu'au 25 août
- \* être disponible le samedi 27 mai pour une journée de formation obligatoire
- \* salaire minimum ou selon compétence

### Moniteur aquatique

**Description :** enseigner aux jeunes les techniques de base de la natation.

#### Critères :

- \* être âgé(e) des 16 ans et plus;
- \* avoir réussi son cours de moniteur aquatique;
- \* salaire à déterminer selon compétence

Pour tous ces postes, veuillez faire parvenir votre C.V. au bureau municipal de St-Ferdinand, au 821, rue Principale, au plus tard le vendredi 28 avril 2006 à midi.

**Tu as 14 ans et plus et tu aimerais  
arbitrer à la balle-molle, je serais  
peut-être intéressée par tes services,  
appelle au 428-3413 et demande Diane.**

# INSCRIPTION POUR L'O.T.J. ET CAMP DE JOUR

La période d'inscription se tiendra le jeudi et vendredi 6 et 7 avril de 18h00 à 20h00 au Centre Gaston Roy. Le camp de jour s'adresse au jeune de la maternelle faite à la 6ième année.

Les jeunes sont divisés par groupe d'âge.

Il y aura des activités spécifiques à journée fixe qui seront donnés par des moniteurs spécialisés soit en arts plastiques, en sciences de la nature ...ces activités seront déterminés vers la mi-avril.

Cette année le camp de jour sera ouvert du lundi 26 juin au vendredi 11 août.

Un service de garde vous ait offert de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30 pour le soir.

Le coût du service de garde restera à déterminer, selon le nombre d'enfants inscrits.

Un service de garde pourrait être possible aussi pour les semaines 14 et 21 août selon votre demande et la disponibilité des moniteurs.

Après le 30 avril, un supplément de \$10.00 vous sera demander par inscription et cette inscription sera acceptée seulement s'il y a de la disponibilité, car nous voulons respecter un maximum de 12 enfants par moniteur (trice). L'inscription est effective lors du paiement, donc il faut s'inscrire tôt car nous engageons les moniteurs par rapport au nombre d'inscriptions reçus en respectant le ratio 12 enfants

par moniteur.

## Nouveauté pour 2006 :

Vous pouvez inscrire votre enfant au camp de jour à temps complet ou à temps partiel avec les options suivantes : le sport, le dessin et bricolage, broderie et point de croix, à raison de 3 heures par semaine.

Les moniteurs vous présenteront le programme des activités lors d'une réunion qui se tiendra au mois de juin.

Coût pour la saison à 5 jours/ semaine :

\$ 70.00 pour le 1er enfant

\$ 65.00 pour le 2ième enfant

\$ 60.00 pour le 3ième enfant

5 jours/semaine avec option dessin et bricolage (lundi) \$90.00

5 jours/semaine avec option broderie et petits points (lundi) \$90.00

5 jours/semaine avec option sport (jeudi) \$90.00

5 jours/semaine avec les trois options \$110.00

2 jours/semaine avec les 3 options (lundi et jeudi) \$ 60.00

2 jours/semaine avec le choix d'une option \$ 50.00

3 jours/semaine / pour chaque inscription \$ 40.00

3 jours/semaine avec option dessin et bricolage (lundi, mercredi ...) \$ 60.00

3 jours/semaine avec option broderie petits points (lundi, mercredi...) \$60.00

3 jours/semaine avec option sport (mercredi, jeudi...) \$60.00

3 jours /semaine avec trois options (lundi, mercredi et jeudi) \$80.00

Service de garde pour tout l'été soit à temps complet ou partiel : reste à déterminer

Occasionnel : \$3.00 pour le matin et \$3.00 pour le soir  
Frais supplémentaires de \$ 5.00 après 17h30

Service de garde pour les semaines du 14 et 21 août : à déterminer selon le nombre d'inscriptions

*Diane Vigneault, responsable des Loisirs*

## Notre petit Kyoto...

Avec la venue du printemps,  
j'en profite pleinement.

De bons souliers  
et l'agrément,  
le bon air,  
j'en profite assurément.

*Comité de travail de la municipalité*

**Rencontre du 7 mars 2006**

**avec M. Bernard Fillion, directeur**

**du Québec de Canards Illimités Canada**

Depuis 25 ans dans le métier, M. Fillion explique les grands axes de Canards Illimités au Québec.

- 1- Cueillette de données concernant les plans d'eau du territoire visé ( données déjà existantes - compilation - mises en relief ).
- 2- Protection et rénovation ( quand c'est possible ) des milieux humides.
- 3- Information - sensibilisation - action

Canards Illimités n'a pas de position politique, mais suit son profil national inflexible.

- Protection des milieux humides assurant ainsi un espace vital d'une grande fertilité - filtration et purification des eaux, prévention des inondations, alimentation de la nappe souterraine ; les milieux humides sont les reins de la planète.

Plan de travail

- a) Deux séances d'informations publiques (l'une au début du printemps et l'autre à l'automne) nous sommes tous concernés, nécessité d'une concertation
- b) résultats des données
  - état de la situation
  - identification des problèmes et des entrants polluants
- c) mise en oeuvre du chantier

N.B. Implication du milieu tout au long de la démarche.

À suivre très bientôt ...

Province de Québec  
MRC de l'Érable

Municipalité de  
**ST FERDINAND** 

# AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT no 2005-54  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
DE ZONAGE NO 890405-A  
DE L'EX-MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-FERDINAND**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

QUE Le conseil municipal de Saint-Ferdinand a adopté, lors de la session ordinaire du 6 février 2006, le règlement no 2005-54 ayant pour titre «Règlement modifiant le règlement de zonage no 890405-A de l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand»

Ledit règlement no 2005-54 est entré en vigueur le 15 février 2006, suite à la délivrance du certificat de conformité de la part de la MRC de l'Érable.

Toutes les personnes intéressées peuvent consulter ledit règlement au bureau municipal situé au 821 rue Principale, durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-FERDINAND, ce 22 février 2006.

Sylvie Tardif  
Secrétaire-trésorière

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND OFFRE D'EMPLOI VOIRIE MUNICIPALE

Employeur : Municipalité de Saint-Ferdinand

**Poste : JOURNALIER**

Durée : Emploi temporaire

Début : mi-avril

Fin : indéterminée

Horaire : Semaine entre 30 et 40 heures

Salaires : à discuter

Exigences : Avoir son permis de conduire valide

Avoir 18 et plus

Avoir son secondaire V

Être disponible pour travailler les fins de semaines

Être autonome

L'emploi consiste à effectuer plusieurs tâches reliées à la voirie municipale.

Cet emploi comprend certaines tâches physiques.

Personne responsable :

Jean Gardner, inspecteur municipal en chef

**Les C. V. doivent nous parvenir au plus tard  
le 6 avril 2006 à 16h00**

Les C. V. seront acceptés par télécopieur au (418) 428-9724

**Municipalité de St-Ferdinand**

821, rue Principale, St-Ferdinand (Qc) G0N 1N0

Tél : (418) 428-3480

## INVITATION

La FADOQ Club de Saint-Ferdinand organise une

### Parade de modes

mercredi, le 5 avril 2006

à 13h30 à la Salle Communautaire

Bienvenue à tous

Province de Québec  
MRC de l'Érable

Municipalité de

ST FERDINAND 

## AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT

no 2005-55

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE  
ZONAGE NO 890405-A  
DE L'EX-MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-FERDINAND

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

QUE Le conseil municipal de Saint-Ferdinand a adopté, lors de la session ordinaire du 6 février 2006, le règlement no 2005-55 ayant pour titre «Règlement modifiant le règlement de zonage no 890405-A de l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand»

Ledit règlement no 2005-55 est entré en vigueur le 15 février 2006, suite à la délivrance du certificat de conformité de la part de la MRC de l'Érable.

Toutes les personnes intéressées peuvent consulter ledit règlement au bureau municipal situé au 821 rue Principale, durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-FERDINAND, ce 22 février 2006.

Sylvie Tardif  
Secrétaire-trésorière

## Les éoliennes ?

Des discussions très fertiles se déroulent maintenant à la MRC concernant le projet éolien dans l'Érable. Plusieurs scénarios sont étudiés favorisant la participation financière de la MRC, de la municipalité et d'une coopérative de propriétaires fonciers et/ou actionnaires.

Des retombées financières très avantageuses peuvent être envisagées se démarquant de beaucoup des offres minimales offertes par les compagnies de prospection.

Des nouvelles intéressantes dans le prochain journal municipal.

## INVITATION

La FADOQ Club de Saint-Ferdinand organise une

### PARTIE DE SUCRE

jeudi, le 6 avril 2006

à la cabane à sucre L'Invernois.

Dîner : 14 \$.

Départ à 10 h 30

de la salle communautaire.

Il y aura co-voiturage.

Réservation avant le 3 avril auprès de :

Rachel L. au 428-3748

ou Marie-Rose B. au 428-9236



**Bienvenue**

L'horaire:

lundi, mercredi, jeudi

et vendredi de 18h00 à 21h00

**Pour information: 428-9607**

notre site: [www.geocities.com/](http://www.geocities.com/)

## 1er VERSEMENT - TAXES MUNICIPALES

# DATE D'ÉCHÉANCE DU PREMIER VERSEMENT : 3 AVRIL 2006

### Comment peut-on faire son paiement?

Vous pouvez nous faire parvenir un chèque avec votre petit coupon ou si vous voulez un reçu faites-nous parvenir une copie complète du compte de taxe, on vous retournera votre copie par courrier.

Vous pouvez nous faire parvenir 3 chèques aux dates d'échéance inscrites sur votre compte de taxe.

Vous pouvez passer au bureau sur les heures d'ouverture.

Vous pouvez payer directement à une caisse populaire avec votre coupon du compte de taxe.

Vous pouvez payer au guichet automatique d'une caisse populaire, toujours en incluant votre coupon du compte de taxe et encore mieux! Faites-le inscrire dans votre dossier facture.

Si vous êtes inscrit au service ACCES-D, vous pouvez payer votre compte par téléphone. La référence à inscrire est le matricule. Le matricule est inscrit à plusieurs endroits sur le compte de taxes.

Vous pouvez payer par INTERNET. La référence reste le matricule.

**Voici les façons disponibles qui s'offrent à vous!**

## Calendrier des activités 2006 à St-Ferdinand

<i>mois</i>	<i>date</i>	<i>activité</i>	<i>organisme</i>
<b>mars</b>	25	Soirée de danse	FADOQ Club de St-Ferdinand
Tout le mois		Inscription pour la balle-molle, soccer et flag Football pour les jeunes de 7 à 16 ans	
<b>avril</b>	13	Exposition au sous-sol de l'église	Cercle des Fermières
	22-23	Foire commerciale	Loisirs et Ass. Gens d'Affaires
	28	Souper spaghetti au sous-sol de l'église	Cercle des Fermières
	29	Soirée de danse	FADOQ Club de St-Ferdinand
Tout le mois		Inscriptions au Camp de Jour et Natation	
<b>mai</b>	2	Confirmation des jeunes 5-6 ième année	Église
	6-7	Vente de garage	Loisirs de St-Ferdinand
	27	Soirée de danse - Fêtes des mères	FADOQ Club de St-Ferdinand
<b>Juin</b>	16	Souper et soirée de danse	FADOQ Club de St-Ferdinand
	24	Ouverture du Marché Public	Loisirs de St-Ferdinand
<b>Juillet</b>	1er	Fête à la Marina «Fête du Canada»	Loisirs St-Ferdinand
	20-21-22-23	Fêtes du Lac William	Fêtes du Lac William
	28-29-30	Festival Montagnand Vianney	Loisirs Vianney
Tous les samedis		Marché public à la Marina	De 10h00 à 12h00
<b>août</b>			
Tous les samedis		Marché public la Marina	De 10h00 à 12h00

**Si vous avez des activités et vous voulez qu'elles soient inscrites dans le calendrier des activités de St-Ferdinand, vous appelez au Service des Loisirs au 428-3413**

# Loisirs...

## ***Inscription natation***

Coût d'inscription pour la natation \$20.00 début à la fin de juin

## ***Inscription balle-molle***

Coût d'inscription pour la balle-molle \$20.00 pour le 1er enfant et \$15.00 pour le 2ième enfant.

Bien vouloir s'inscrire avant le 15 avril pour que nous puissions faire les cédules avec les autres municipalités.

Cette activité est offerte aux jeunes de 5 à 18 ans.

Il y aura des joutes à l'extérieur pour les jeunes de 9 ans et plus.

## ***Inscription soccer***

Coût d'inscription pour le soccer : \$20.00 pour le 1er enfant et \$15.00 pour le 2ième enfant. Cette activité est offerte aux jeunes de 4 à 14 ans.

Les souliers et protèges-tibias sont obligatoires. Il y aura joute à l'occasion à Villeroy.

## ***Inscription soccer***

Coût d'inscription pour le flagfootball \$20.00  
Pas de joute à l'extérieur.



**Prochaine réunion  
du conseil municipal  
de Saint-Ferdinand**

**lundi, le 3 avril 2006  
à 19h30 à la salle du conseil**

## **Bibliothèque Municipale**

**••• Heures d'ouverture •••**

lundi de 18h00 à 21h00

mardi de 13h00 à 16h00

mercredi et jeudi de 18h00 à 21h00

*Pour informations supplémentaires*

**Mme Lucie Lamontagne au 428-9607**

<http://www.biblioweb.qc.ca/biblio/49.html>

## **Vente de garage**

C'est de temps de faire l'inventaire de notre chez soi et de mettre en vente ce que nous n'avons plus de besoin.

**La vente de garage se tiendra cette année le  
samedi 6 mai et en cas de pluie,  
elle sera remise le dimanche 7 mai.**

Vous pouvez vous inscrire  
jusqu'au 29 avril - Coût : \$5.00

Un permis vous sera remis  
attestant votre participation

L'itinéraire sera déposé dans les dépanneurs et  
restaurants le jeudi 4 mai.

# **Foire commerciale**

**22 et 23 avril 2006 au Centre Gaston Roy**

**Tirage de plusieurs prix**